

Il semble important de préciser que le Happy Manager ne peut être tenu pour responsable de la mauvaise ambiance dans l'ILJC. En effet, s'agissant de relations humaines, c'est une réelle Société qui doit être développée. L'Happy Manager n'est que l'oxygène qui alimente vivement le feu. Il n'est pas, et ne saurait être, l'étincelle de base.

Droit:

- Convoquer une réunion pour faire un état de la situation
- Proposer au chargé de recrutement de recruter de nouveaux effectifs
- Demander une formation RH en recrutement
- Faire des études

Devoir:

- Faire un état des conflits, et les résoudre #bienveillance
- Effectuer des entretiens réguliers avec les membres de l'ILJC pour faire un état du bien-être de chacun (un en début de mandat, un autre au milieu et un autre vers la fin si possible)
- Effectuer un bilan trimestriel de l'ambiance (présenté en RG : Réunion Générale)
- Développer un écosystème autour du team building pour permettre aux futurs Happy Manager de profiter des anciennes idées
- Organiser des événements de cohésion interne (afterwork par exemple) de manière régulière
- Superviser l'organisation du WED, du Week-end de formation des Anciens et du WEI

Pouvoir décisionnel:

- Suggérer la radiation d'un membre au CA : Conseil d'Administration
- Lors des sondages, vote et élections à des décisions au sein de son pôle et de l'ILJC
- Vote le budget du pôle RH

Compétences:

- Social
- Compréhensif et à l'écoute
- Dynamique
- Sens de l'organisation
- Rigoureux

Organisation interne:

Le Happy Manager travaille en relation étroite avec :

- Les membres du pôle RH
- Tous les membres de la JE